

Postulat – Étude de faisabilité d’un complexe sportif, culturel et jeunesse à Gland incluant piscine intérieure/extérieure et patinoire polyvalente

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

La Ville de Gland a, ces dernières années, réalisé d’importants investissements afin de développer des infrastructures sportives modernes et de qualité. Malgré ces avancées, une forte demande persiste pour des équipements complémentaires, notamment une piscine intérieure ouverte toute l’année, une piscine extérieure familiale, ainsi qu’une patinoire accessible aux jeunes, aux familles, aux associations et aux clubs.

La Municipalité a déjà exprimé sa volonté politique de doter la ville d’une patinoire sur le site de Montoly, reconnaissant un besoin réel et partagé. Le présent postulat s’inscrit dans une démarche constructive : il vise à élargir cette réflexion à un véritable complexe sportif, culturel et jeunesse réunissant des équipements demandés par la population et permettant des synergies pertinentes.

Lors du référendum relatif au précédent projet de piscine couverte, la population, bien que largement favorable au principe d’une telle infrastructure, avait rejeté le projet en raison d’une hausse importante et insuffisamment expliquée des coûts. Cette expérience souligne la nécessité d’une gouvernance rigoureuse et transparente pour tout nouvel équipement majeur. L’étude proposée devra analyser les modèles organisationnels permettant une maîtrise optimale des coûts de construction, d’exploitation et d’entretien.

1. Un complexe cohérent intégrant des infrastructures regroupées

Regrouper ces infrastructures sur un même site permettrait de mutualiser les espaces, les services, les ressources humaines et les équipements techniques, assurant ainsi une meilleure cohérence, une efficacité accrue et une exploitation durable.

Le complexe pourrait comprendre :

- une piscine intérieure fonctionnant toute l’année ;
- une piscine extérieure pour la belle saison ;
- des espaces ludiques tels qu’une pataugeoire, des jeux d’eau et des toboggans ;

- une patinoire polyvalente, transformable pour accueillir concerts, spectacles, expositions et autres événements publics ;
- des salles modulables destinées aux associations et à la jeunesse.

Infrastructures mutualisables :

- une cantine ou un restaurant commun ;
- des vestiaires mutualisés ;
- un parking commun ;
- une desserte renforcée en transports publics ;
- des espaces techniques regroupés.

2. Synergies énergétiques : une opportunité écologique et économique

La configuration proposée permettrait également d'importantes synergies énergétiques. La production de froid nécessaire à une patinoire génère une quantité significative de chaleur, récupérable pour chauffer l'eau de la piscine intérieure. Ce système permettrait d'envisager une exploitation prolongée de la patinoire, potentiellement de début septembre à fin mai, tout en réduisant les coûts d'exploitation et en soutenant les objectifs de durabilité de la Ville.

3. Modèles de gestion à examiner

Certains modèles, notamment la délégation d'exploitation à une société tierce, présentent des avantages en termes de professionnalisation. Toutefois, cette approche peut aussi limiter la polyvalence ou l'ouverture aux activités communales. L'étude devra évaluer objectivement les avantages et limites de chaque modèle afin d'identifier celui correspondant le mieux aux besoins de la population et aux objectifs de la Ville.

4. Sites potentiels et enjeux de mobilité

Trois sites semblent présenter un potentiel pertinent :

- Montoly, déjà identifié pour la patinoire ;
- les Pommiers, derrière les terrains de tennis ;
- ou tout autre jugé approprié ou toute autre proposition pertinente.

Le choix devra être étayé par une analyse des critères de mobilité : accessibilité en transports publics, mobilité douce, stationnement, gestion des flux lors d'événements et intégration dans les quartiers environnants.

5. Demande à la Municipalité

Nous demandons à la Municipalité :

- D'étudier la faisabilité de créer à Gland un complexe sportif, culturel et jeunesse, comprenant notamment une piscine intérieure, une piscine extérieure, des espaces ludiques, une patinoire polyvalente et des locaux destinés aux associations et à la jeunesse.
- D'examiner les possibilités de mutualisation des infrastructures, des équipements techniques, des espaces d'accueil, de la restauration, des vestiaires, ainsi que les synergies énergétiques, notamment celles résultant de la récupération de chaleur.
- D'évaluer les différents modèles de gouvernance et d'exploitation, y compris les modalités communales, intercommunales ou déléguées.
- D'analyser comparativement les sites potentiels, en intégrant les critères de mobilité, d'accessibilité et de stationnement.
- D'étudier également l'opportunité de renforcer l'organisation communale en matière sportive, notamment par la création d'un Service des sports, si cela s'avère pertinent au regard des infrastructures envisagées et des pratiques observées dans les communes vaudoises de taille comparable.
- Et de présenter les conclusions de cette étude au Conseil communal.

Conclusion

Un tel complexe constituera naturellement un investissement important et générera des coûts de fonctionnement non négligeables. Toutefois, dans un contexte de croissance démographique soutenue et d'évolution constante des besoins de la population, il est de la responsabilité de la Ville d'anticiper et d'accompagner son développement. En intégrant les infrastructures, en exploitant les synergies énergétiques et en adoptant un modèle de gouvernance maîtrisé, il est possible de concevoir une installation durable, efficiente et adaptée aux attentes des Glandaises et des Glandais.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, l'expression de notre considération distinguée.

Gland, le 7 décembre 2025

HORS PARTI :

José CAIANO – Stella MOTTA-LARRIVE

VERTS-E-S:

Stéphanie LARRIVE